

Cañan

E KELAN A GALON



Votre
magazine
d'informations

▪ Décembre 2022 ▪



Mot du Maire...

■ Décembre 2022 ■

Sommaire

MOT DU MAIRE	2
FINANCES	3
URBANISME	4
VIE COMMUNALE	6
JEUNESSE	12
HOMMAGE À PASCAL	14
JEUNESSE	16
ASSOCIATIONS	19
ÉTAT CIVIL	24
INFOS DIVERSES	25
MÉMORANDUM	27
CALENDRIER	28

Magazine d'informations de la ville de Calan
Hôtel de ville - 2 Pl. de l'Église, 56240 Calan
Tél. : 02 97 33 33 85

Directeur de la publication : Yann GUIGUEN
Rédaction : Commission bulletin municipal
Photos : Mairie de Calan - Ouest France - M. Chichika
Mise en page : David Pradels - otchoz.com
Impression : Imprimerie IOV - imprimé sur papier 100% recyclé
Tirage : 600 exemplaires



Mesdames, Messieurs, chers amis,

Le 30 juillet 2022, après 23 ans d'implication perpétuelle, Pascal, notre maire, nous a quitté. Il s'était engagé sur notre commune en 1989 en tant que conseiller municipal, puis adjoint, pour être élu maire en 2008. Pour tous ceux qui l'ont côtoyé **Pascal** était une « **Belle personne** ». Sa gentillesse et son humanisme le rendait accessible, doté d'un sens visionnaire, il a œuvré grandement au développement de la cité, son intelligence lui a permis d'être à la tête de tous les combats d'intérêts communaux, puis intercommunaux depuis 2020 en tant que conseiller délégué.

Il y a un combat injuste dont personne ne peut connaître le terme, celui de la maladie, celui de trop pour toi. Tu nous manqueras. Kenavo Pascal.

Dans le délai institutionnel imposé, le conseil municipal s'est réuni, pour élire son nouveau maire, adjoints et conseillers délégués. Une équipe municipale, où tout le monde travaille ensemble, et où trois duos rajeunis prennent les rênes sous l'accompagnement bienveillant des plus expérimentés. Une organisation qui se veut sécurisante pour notre avenir.

C'est ainsi que je me présente à vous, en tant que nouveau maire de notre commune et vous remercie de tous vos messages de soutien et d'encouragement que vous m'avez fait parvenir.

Dans notre commune, où mes origines paternelles ont connu l'exode rural, nous pouvons être fiers du chemin accompli, des projets en cours et à venir. Sur l'activité économique, le développement de certaines activités, amène des entrepreneurs à revoir leur emplacement, surface... mais toujours sur notre collectivité, marquant ainsi un souhait d'ancrage. Nous ne pouvons qu'en être ravis. Les travaux nécessaires sur la boulangerie arrivent à terme, nous permettant de nous consacrer sur la recherche d'un locataire. D'autres projets suivent leurs cours, dont un projet important à vocation familiale et touristique. Nous savons qu'il s'agit d'un projet long, qui doit recevoir l'aval de beaucoup de services. L'apporteur du projet sait qu'il peut compter sur nous pour l'accompagner dans ses démarches.

Sur l'amélioration de notre qualité de vie, notre salle polyvalente est sur le point d'être livrée. Ce sera votre nouveau lieu pour fêter vos événements personnels, familiaux ou associatifs. C'est aussi un nouvel outil dont son utilisation peut donner des idées à de futures associations (théâtre, spectacle...) et au développement de celles déjà existantes. A venir épouser cette salle, un parking. Son emplacement apportera un usage mutualisé.

Sur la sécurité, des travaux ont été réalisés pour renforcer la protection de l'école et la mise en place de la police municipale pluri-communale a vu le jour. Cette dernière devrait notamment apporter des réponses à vos plaintes sur une vitesse trop excessive.

Enfin sur l'aspect énergétique, la sobriété a toujours fait partie de l'ADN de notre commune mais l'augmentation des coûts énergétiques nous amène à devoir trouver des sources d'économie supplémentaires. Un dossier d'aide auprès du conseil départemental devrait nous permettre de commencer ces travaux rapidement.

Bref comme vous pouvez le voir, une commune qui n'a pas fini de se développer et des élus mobilisés.

Je vous remercie encore de la confiance que vous m'accordez. Vous pouvez compter sur moi pour réaliser les tâches qui m'incombent avec implication et dévouement.

Yann GUIGUEN, votre maire





Les budgets de la commune restent déposés à la mairie et sont à disposition du public pour consultation.

BUDGET PRINCIPAL – COMMUNE

Budget primitif Mars 2022

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
1 000 000 €	1 000 000 €	2 712 000 €	2 712 000 €	3 712 000 €	3 712 000 €

Point sur la section de fonctionnement

Dépenses :

- Charges de personnel : augmentation du point d'indice au 1er juillet 2022
- Contexte d'inflation notamment sur les prix des denrées alimentaires et des matières premières

Recettes :

- Les taux d'imposition n'ont pas été augmentés, seules les bases suivent une réactualisation
- Le budget primitif prend en compte le maintien des dotations de l'Etat

Point sur la section d'investissement

Voirie :

- Aménagement de la rue du Levant (travaux et maîtrise d'œuvre)
- Solde travaux pour liaison douce
- Achats de terrains

Groupe scolaire :

- Achats de meubles
- Travaux de sécurisation de l'école
- Moquette salle polyvalente
- Vitrage patio
- Auvent 5ème classe
- Détecteurs CO2

Salle polyvalente :

- Études, travaux de construction de la salle polyvalente, achat de terrains (parking)

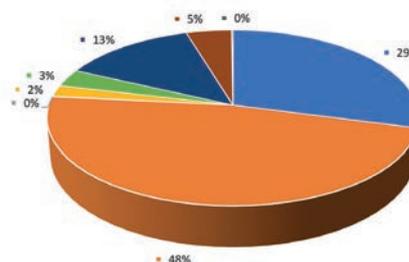
Étude centre bourg,

Acquisition boulangerie et travaux appartement étage boulangerie

Divers :

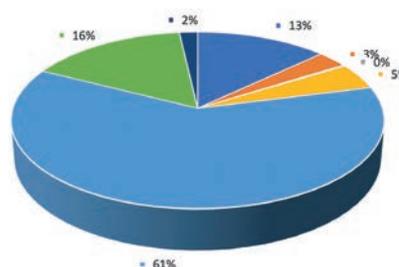
- Achat tondo broyeur, épandeur, souffleur pour les services techniques
- Déplacement du monument aux morts
- Révision du PLU

DÉPENSES FONCTIONNEMENT



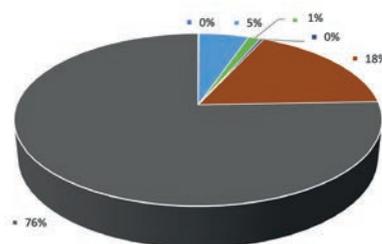
- 011. CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL
- 012. CHARGES DE PERSONNEL
- 014. ATTENUATION DE PRODUITS
- 022. DÉPENSES IMPRÉVUES
- 023. VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT
- 042. OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS
- 065. AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE
- 066. CHARGES FINANCIÈRES
- 067. CHARGES EXCEPTIONNELLES

RECETTES FONCTIONNEMENT



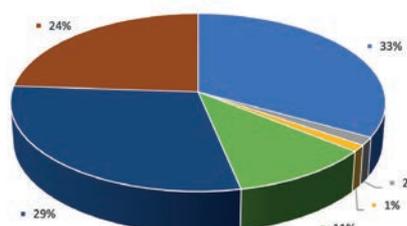
- 002. DÉFICITS ANTÉRIEURS REPORTÉS
- 013. ATTENUATION DE CHARGES
- 042. OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS
- 070. PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES
- 073. IMPÔTS ET TAXES
- 074. DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS
- 075. AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE
- 077. PRODUITS EXCEPTIONNELS

DÉPENSES INVESTISSEMENT



- 040. OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- 16. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES
- 20. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- 204. SUBVENTION ÉQUIPEMENT
- 21. IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- 23. IMMOBILISATIONS EN COURS

RECETTES INVESTISSEMENT



- 001. EXCÉDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ
- 024. PRODUITS DES CESSIONS
- 040. OPÉRATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS
- 10. REPRISE SUR APPORTS, DOTATIONS ET RÉSERVES
- 13. REPRISE SUR SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT
- 16. EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES

Demandes d'autorisation d'urbanisme

Sur la période
du 1^{er} Novembre 2021
au 31 Octobre 2022 :

- **6 demandes** de permis de construire ont été déposées dont 3 pour des maisons d'habitation (2 au lotissement Parc Kreis et 1 rue de Beg Er Lann) et 3 pour des extensions de maisons déjà existantes,
- **17 déclarations** préalables,
- **14 certificats** d'urbanisme.

La Déclaration des Éléments Nécessaires au Calcul des Impositions (DENCI) n'a plus à être renseignée pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter du 1^{er} septembre 2022, sauf cas particuliers. Les DENCI des demandes de permis modificatifs et des transferts déposés après le 1^{er} septembre 2022 mais rattachés à une demande d'autorisation d'urbanisme initiale déposée avant le 1^{er} septembre 2022 devront en effet continuer à être renseignées.

Sauf cas particuliers, pour toute demande d'autorisation d'urbanisme déposée à compter de cette date, **une déclaration devra être effectuée par les redevables auprès des services fiscaux, dans les 90 jours suivant l'achèvement de la construction** (au sens de l'article 1406 du CGI), **sur l'espace sécurisé du site www.impots.gouv.fr via le service « Biens immobiliers ».**

Bon à savoir...

Sur le site « Géoportail » et France cadastre vous pouvez consulter diverses cartographies de la commune et autres villes, accéder également au Plan Local d'Urbanisme (PLU) de votre commune, connaître comment est classée votre parcelle ou vos terrains, et savoir ce qu'il est possible de faire. Ces sites sont gratuits et ouverts à tout public.

Boulangerie

La commune s'est portée acquéreur de l'ensemble du bâtiment (commerce et logement à l'étage) le 7 juillet 2022, suite au départ de Mr et Mme Le Liboux.



Des travaux d'aménagement et d'isolation ont été entrepris au niveau du logement avant l'arrivée d'un nouveau boulanger. La population attend avec impatience l'arrivée d'un nouveau professionnel ce qui éviterait des déplacements sur les communes voisines et surtout, redynamiserait le cœur de cité en lien avec l'étude centre bourg.

Un grand merci aux entreprises intervenantes toutes attachées à Calan pour leur réactivité.

DECO OUEST HABITAT pour la peinture et les revêtements de sol
LAUTECH pour le remplacement de l'appareillage électrique
LGF pour l'isolation périphérique et combles - placo
Laurent LE COUZER pour l'étanchéité en toiture et le renfort charpente.
SLCS pour la plomberie salle de bain/toilettes et ventilation



Sécurisation du groupe scolaire

Le groupe scolaire construit en 1985, était constitué de 3 classes, d'une cuisine, d'une cantine et de la salle polyvalente qui servait aux associations, mariages et festivités de la commune.

Au fur et à mesure des années, il s'est agrandi d'une quatrième, d'une cinquième puis d'une sixième classe, avec l'agrandissement de la cuisine, des toilettes et d'un autre préau.

Aujourd'hui, à la demande des enseignants et des parents d'élèves, une nouvelle clôture a vu le jour et agrandit ainsi la cour et ferme la partie cantine /garderie.

Cette nouvelle enceinte a pour but d'empêcher les intrusions et d'éviter à tout enfant de sortir seul du groupe scolaire.

Ces travaux ont été réalisés durant les vacances de la Toussaint par Cleudic Paysages pour un montant de 61 000 €, avec une aide du Conseil Départemental de 9 190 €.

La réalisation de la salle polyvalente, du parking et surtout le déplacement de la route vers Guernalon vont apporter une meilleure qualité de vie à toutes et tous : moins de véhicules à proximité de l'école et surtout beaucoup plus de facilité et de tranquillité d'esprit pour se garer et déposer ses enfants en toute sécurité à l'école.



Économie d'énergie

1 - Remplacement matériel énergivore

La commune participe au plan d'économie d'énergie lancé par le Département du Morbihan : Transition énergétique. Remplacement de luminaires énergivores et vieillissants par des luminaires LED ON/OFF, gradables ou sur détection. Changement de radiateurs basiques, par des convecteurs à fluide caloporteur avec des gestions horaires.

Ces travaux interviennent dans :

- École (Classe GS – 5^{ème} classe – Sanitaires – cuisine)
- Vestiaires football
- Espace jeune
- Service technique
- Bibliothèque
- Espace rencontre
- Logement boulangerie

Ces différents travaux permettront de faire baisser significativement la facture d'électricité.

2 - Ancienne Mairie

Le service énergie de Lorient Agglomération va effectuer une étude thermique complète sur le bâtiment de l'ancienne Mairie : isolation, chauffage, ouvertures extérieures etc.

À l'issue de cette étude, celle-ci nous indiquera les différentes actions chiffrées à réaliser pour rendre ce bâtiment plus confortable et moins gourmand en énergie.

3 - Eclairage public

Nouveaux horaires de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune :

- Tous les jours de la semaine :
 - Allumage : 6h30
 - Extinction : 21h30
 - Exception : le bourg à 23h le vendredi et samedi



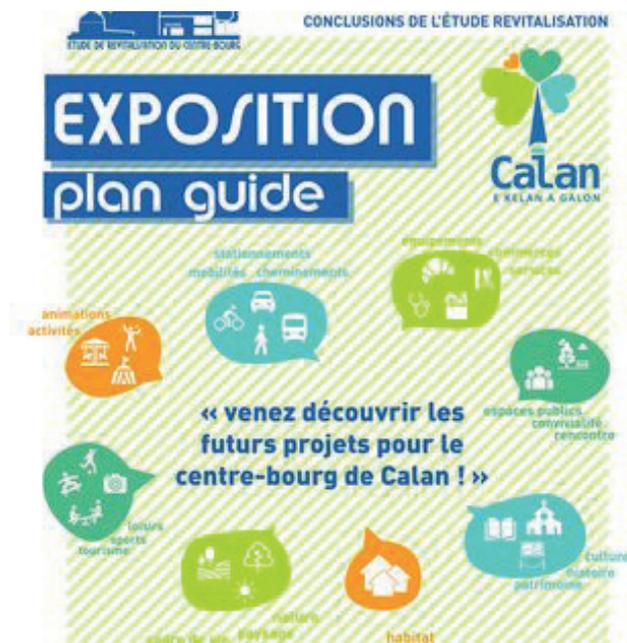


Vie Communale

Étude de revitalisation du centre-bourg

Après une présentation publique le 01/07/2022 des conclusions de l'enquête menée depuis de nombreux mois, la salle du conseil municipal en a accueilli l'exposition.

L'occasion pour les habitants mais aussi les curieux d'imaginer ce que pourrait devenir le prochain cœur de la commune. Enjeux, objectifs, réalités mais aussi souhaits des administrés ont été entendus. Cette étude cruciale va ainsi permettre aux élus de maintenir l'attractivité locale tout en préservant le sentiment tant apprécié de Calan « où il fait bon vivre ».



Composition du conseil municipal

Maire : **Yann GUIGUEN**

1^{er} adjoint : Bernard FIOLEAU

2^{ème} adjointe : Jessica TRIQUET

3^{ème} adjoint : François GABILLET

4^{ème} adjointe : Audrey AUFRAY FAVRE

Conseillers délégués: Yann LE GUEVELLO et Erwan L'HERÉEC

Conseillers municipaux: Gilles DELANOË, Françoise HÉLIAS, Michel JAFFRELOT, Sandrine JUHEL, Jean-noël LE DROGO, Yvonne LE TERRIEN, Yolande OLIVIER et Marie-Noëlle RAUDE.



Légende de la photo : Erwan L'Heréec, Yann Le Guevello, Bernard Fioleau, Jessica Triquet, Yann Guiguen, Audrey Auffray Favre et François Gabillet



La semaine européenne de la mobilité

Elle a eu lieu du 16 au 22 septembre et était portée par Lorient Agglomération.

Le samedi 17 septembre 2022 de 10h à 12h, Philippe PRINGAULT l'animateur jeunesse a organisé une animation sur la nouvelle voie verte : « Venez à pied, à vélo, à trottinette... Parcourez la voie verte et tentez de répondre aux questions cachées ! ».

Les objectifs principaux étaient d'encourager les citoyens à utiliser des moyens de déplacement qui permettent de réduire la pollution et de faire découvrir la nouvelle voie verte aux Calanais qui ne l'avaient pas encore utilisée. Une quinzaine de personnes y ont participé.



Journées Européennes du Patrimoine

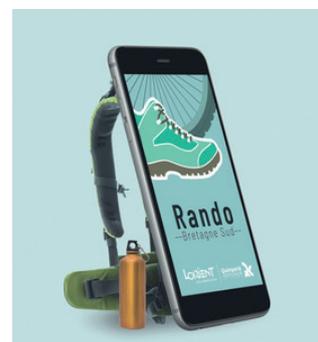


crédit photo m.chichika

Lors des Journées Européennes du Patrimoine 2022, des samedi 17 et dimanche 18 septembre 2022, l'église de la Trinité ouvrait ses portes en accès libre de 9h à 18h.

Nouveau circuit de balade à vélo

Un nouveau circuit de balade à vélo de 17,8 km vient d'être publié à la rubrique Vélo dans l'application Rando Bretagne Sud avec des commentaires patrimoniaux (téléchargeable sur Apple Store et Play Store). Prenant son départ à Calan, il traverse aussi les communes de Plouay et Clégur. Bonne promenade !





Marchés nocturnes

Organisé par la municipalité, ce marché nocturne convie producteurs locaux et habitants à une soirée conviviale. Une manifestation qui sera renouvelée en 2023.



Cal'an plein air Vide maison

Un second vide-maisons s'est déroulé sur la commune le 11 septembre dernier.

Malgré une météo clémente et quelques 40 participants, trop peu de visiteurs sont venus se balader sur notre belle commune. « Pas assez de com' ! » vous nous direz ? « Eh bien non ! ».

L'information a été diffusée sur de nombreux sites et services dédiés à ce type d'évènements. Le seul point négatif étant qu'il y avait de nombreux vide-greniers, troc et puces ou vide-maisons sur le même week-end dans l'agglomération lorientaise.

Nous espérons que l'année prochaine, cette animation calanaise pourra à nouveau être organisée, nous vous invitons à vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez y participer.



**DIMANCHE 11
SEPTEMBRE 2022**

9h à 18h

Cartes de la commune, indiquant les secteurs participants, exposées dans le bourg.





Villes et villages fleuris

Calan a obtenu 2 pétales, lors de la cérémonie de la remise des prix « Villes et villages fleuris » le mercredi 8 décembre 2021.



CCAS

Le samedi 4 décembre 2021, le Centre Communal d'Action Sociale avait convié nos anciens au restaurant Les Sapins Verts à Cléguer.

L'occasion pour toutes et tous de renouer avec un moment convivial, qui n'avait pu être possible du fait de la Covid.

Des colis ont aussi été distribués à certaines familles.



Camps américain

L'association de Reconstitution de la Poche de Lorient (ARPL) a présenté les 7 et 8 mai 2022, la reconstitution d'un campement américain de la Seconde Guerre mondiale. Les objectifs étaient nombreux : transmettre le devoir de mémoire via des objets, véhicules etc, comprendre la vie des soldats mais aussi des populations locales etc.



Ceratizit

Lors du week-end des fêtes sportives de Plouay, notre commune a vu passer sur ses routes deux animations sportives.

Tout d'abord, ce sont les cyclistes en mode "Vintage" qui se sont arrêtés dans la partie enherbée proche du calvaire pour leur premier ravitaillement. Vieux vélos, tenues d'époque et musique "musette" ont accompagné ce bon moment passé dans la bonne humeur autour de pâté et de verres de cidre.

Puis, en tout début d'après-midi, ce sont les cyclistes féminines qui ont foulé les routes à l'est de Calan. Les spectateurs présents au bord des routes de Restermoel, Manégoulanc et Kergarenne ont pu applaudir les sportives qui participaient à la 21^e édition de la Classic Lorient Agglomération-Trophée Ceratizit. À noter la présence de la cycliste locale Typhaine LAURANCE parmi les participantes.



Déplacement du monument aux morts

Dans le cadre de l'aménagement du bourg, le monument aux morts a été déplacé par l'entreprise MENGUAL en juillet dernier. Il se situe désormais devant la mairie où une plaque commémorant la fin de la guerre d'Algérie a été dévoilée par notre maire M. Yann GUIGUEN, lors de la cérémonie du 11 novembre. Cet emplacement s'appelle désormais « Espace du 19 mars 1962 ».



Salon des terroirs

Après quelques années difficiles, les producteurs de vin, canard, foie gras et autres douceurs ont repris un rythme de vie normal. Les salons de la gastronomie ont donc recommencé.

Le 4^{ème} salon à Calan a reçu un public encore plus nombreux au grand bonheur des exposants qui ont hâte de venir présenter leurs produits dans la nouvelle salle polyvalente.

Le 5^{ème} salon aura ainsi lieu les 22 et 23 avril : il est ouvert à tout public, l'entrée est gratuite, alors venez en famille ou avec des amis, dégustez, faites plaisir à vos papilles. Vous pouvez également déjeuner ou diner sur place.

Les petits producteurs comptent sur vous.

Les VTTistes calanais se regroupent

L'appel lancé sur les réseaux sociaux pour recenser les amateurs et amatrices de VTT dans le secteur calanais a reçu un bon retour. La réunion du vendredi 30 septembre a rassemblé une quinzaine d'adeptes de la discipline.

Après un rapide tour de table pour faire la présentation des personnes présentes, les coordonnées de chacun sont notées afin d'établir un groupe de contact et ainsi faciliter les échanges.

Dimanche 2 octobre, les motivés étaient bien présents. Un seul absent, le soleil. La petite photo de circonstance, prise par un villageois de passage matinal dans le centre bourg, a immortalisé le petit monde sur le départ. Groupés pendant les premiers kilomètres, les cyclistes ont arpenté les sentiers à l'est de la commune, en flirtant régulièrement avec la commune voisine d'Inzinzac-Lochrist. Le projet de la nouvelle association est donc en bonne voie. Toute nouvelle personne intéressée est la bienvenue dans le groupe et est invitée à se renseigner en mairie. Le rendez-vous est fixé pour chaque dimanche matin à 8h30 sur la place de l'église.



Bilan Téléthon 2021

Dans un contexte sanitaire qui est resté difficile et complexe pour tout le monde, le Téléthon a été organisé de la même façon qu'en 2020, ne pouvant pas encore relancer la randonnée nocturne suivie d'un bol de soupe servi à la salle polyvalente. La cuisine de la salle n'étant toujours pas accessible pour cause de pandémie, le cas de la soupe était scellé. Nous nous sommes donc repliés sur un dépôt des urnes de dons dans diverses commerces et en mairie.

Grand merci au salon de coiffure « En tête à tête », à la boulangerie « La Galette », à l'épicerie « Kelan » pour l'accueil des dons et à la municipalité pour le support technique qu'elle nous a apporté.

Le montant total des dons récolté s'est élevé à 661,20 €.





École

Comme l'année dernière, de nombreuses activités ont été proposées aux enfants :

SPORT

- Le cross USEP
- Séances de piscine à Caudan (CP, CE1-CE2 et CE2-CM1)
- Séances de voile à Port Louis en mars (CM2)
- Séances de Kayak
- Classe de neige dans les Pyrénées au mois de mars (CM2)

ARTS

- École et cinéma (4 classes de GS-CP à CM2)
- Spectacles (Le Grand Chut en GS-CP et CE1-CE2, Chewing-gum silence de GS-CP à CM2)

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Visite du centre de tri des déchets à Caudan en juin (CM1/CM2)
- Atelier jardinage et bricolage pour les CE2/CM1 avec Lorient Agglo.

RÉSEAU DES ÉCOLES RURALES

- Rencontre GS-CP de Calan avec CP de Cléguer et CP-CE1 de Lanvaudan en juin.



Classe de neige



Atelier jardinage

À noter les manifestations qui reviennent :

- Marché de Noël en décembre
- Les portes ouvertes en mai
- La fête de l'école en juin



Kayak

Réseau des écoles rurales



Bricolage



Conseil Municipal des Enfants

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a pour mission d'initier les enfants à la vie politique réelle et de collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des enfants pour améliorer la vie dans le cadre de leur municipalité.

Être élu au sein du CME n'offre pas de « **supers pouvoirs** » ni à l'école, ni à la maison mais cela permet une découverte de la vie communale, de la citoyenneté.

Le mandat précédent a notamment permis aux jeunes élu(e)s la réalisation avec les services techniques des hôtels à insectes.

La visite du centre de tri de Caudan, en partenariat avec le CME de Lanvaudan a aussi été un moment clé de leur parcours. En effet, ce déplacement commun a permis à chacun d'échanger sur les projets de leur CME mais aussi de découvrir les enjeux futurs en lien avec le recyclage, le tri des déchets etc, un rappel quant à leur journée du World Clean Up Day de 2020.

En raison des conditions sanitaires passées, toutes les idées, les projets n'ont pu aboutir. Mais la passation avec le nouveau CME réalisée en début d'année a justement relancé les débats et projets sur 2022-2024.



Pour information, voici les liste de nos élu (e)s pour 2022-2024 :

Malo BOURIC, Martin DEWERDT, Juna DOLLE-GAHINET, Tom GUIDOSSE, Joyce LE DOUSSAL, Tom PONTOIZEAU, Elias ROLLAND, Janelle SKORUPA, Jade THIBAUT.



Hommage à Pascal





Hommage à Pascal



Bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale est installée au centre du bourg à Ty-Maria, ouverte sur le jardin des sens.

Contact : 02 97 33 03 91

Heures d'ouverture :
Mercredi : de 16h à 18h30
Samedi : de 10h30 à 12h



Dans ce jardin, sous le préau, des livres sont à votre disposition sur une étagère. Vous pouvez les emprunter et en déposer vous-même, (certaines communes ont des boîtes à livres, nous avons une « étagère à livres »).

Facilement accessible, la bibliothèque est ouverte à tous. Elle met gratuitement à la disposition des adultes comme des enfants, un grand choix de livres qui proviennent soit du fonds propre de la bibliothèque, alimenté par des dons de particuliers ou par des achats, soit des prêts de la Médiathèque départementale qui sont renouvelés deux fois par an. Une navette mensuelle permet, si besoin, de commander des ouvrages à la Médiathèque départementale.

Les enfants y trouvent, dans un cadre agréable, nombre d'albums, de contes, de bandes dessinées, de documentaires et de romans adaptés à tous les âges. Elle propose aussi des jeux de société.

L'offre faite aux adultes est également variée : outre de nombreux romans, sont proposés des romans policiers, des biographies et des ouvrages documentaires très diversifiés; des revues de bricolage, décoration, couture ; des bandes dessinées...

La bibliothèque fonctionne grâce à une petite équipe de bénévoles assistée, pour la partie informatique par Aurélie. Ces bénévoles assurent les permanences, le renouvellement des livres et leur entretien. Si cette activité vous intéresse, n'hésitez pas à vous manifester.

École de musique

À vos instruments !

Le SIVU école de musique, c'est le regroupement des communes de Calan, Inguignel et Plouay. L'école propose grâce à ses 9 professeurs, l'apprentissage de plus de 11 instruments mais aussi des groupes de chants adultes, ados et enfants, de la formation musicale. Elle dispose également d'un atelier de musiques actuelles. L'école de musique, c'est aussi le jardin musical pour les plus petits dont une fois par mois à Calan, et plus de 800 enfants en milieu scolaire concernés sur l'ensemble des communes.

Contact : 02 97 21 72 60





Frère et sœur, mais aussi cyclistes professionnels.

**Typhaine,
24ans**

Est cycliste professionnelle au sein de la formation Arkéa Pro Cycling Team depuis maintenant 3 ans. Cette année, elle a pris part à des épreuves mythiques et de renommées internationales dont Paris-Roubaix, la Flèche Wallonne... Elle a terminé sa saison au Tour de d'Ardèche où elle a terminé deux fois 5^{ème} sur des étapes.



**Axel,
21ans.**

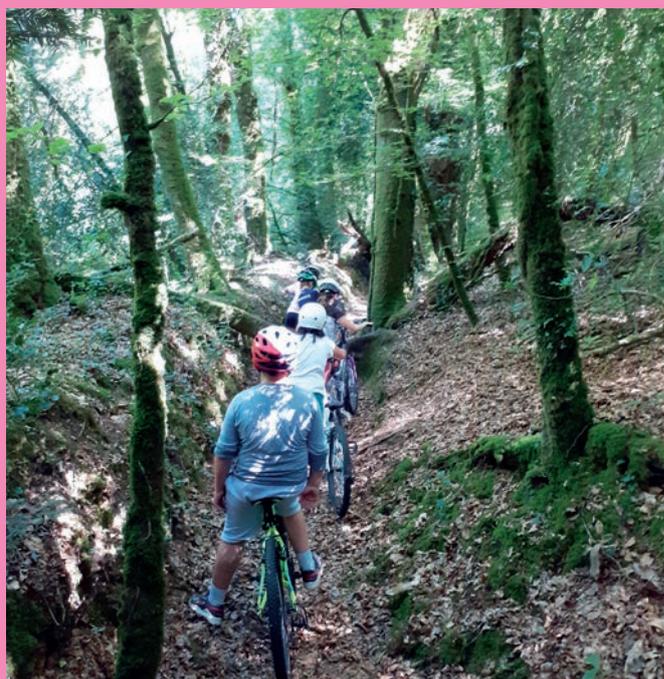
Il est passé professionnel en 2022 après avoir dominé le monde amateur. Pour sa première saison chez les professionnels, le Morbihannais s'est affirmé tout de suite. Au Grand Prix de Plouay, épreuve de plus de 250km, il a terminé au sprint 2^{ème} derrière le grand Wout Van Aert, avant de gagner sa première course au Tour de Croatie. Il a tout l'avenir devant lui.



Nous devons « partager » ces athlètes avec la mairie de Cléguer, où ils habitent maintenant, mais leurs talents est si grand que nous ne serons pas trop de deux communes à en revendiquer l'appartenance territoriale. Nous aurons l'occasion de vous présenter d'autres athlètes calanais, notamment en BMX...Affaire à suivre donc ;)...

Espace Jeunes Calan

Ouvert tout le mois de juillet, l'espace jeunes a proposé un programme riche et varié aux pré-ados et ados calanais : du sport (VTT, kayak, accrobranche...) mais aussi des ateliers (tawashi, pixel art) ou des sorties (bowling, cinéma, spectacle équestre...) ont permis de passer l'été entre copains et copines. Dès l'entrée en classe de CM2, l'inscription à l'espace jeunes est possible. Le local est équipé de jeux et d'espaces de détente.



Horaires :

le mercredi de 13h30 à 16h et un vendredi soir sur deux.
Pour les vacances, les activités se déroulent la première semaine.



Contact : Philippe PRINGAULT – 06 80 44 55 07
animationcalan@yahoo.com

Association sportive Calan Section Foot

**Bilan positif pour la section foot de l'AS CALAN
en cette saison post Covid.**



Les objectifs ont été atteints avec le maintien des 2 équipes seniors en D1 et D3.

Le Groupement de Jeunes du Pays de Caudan, dont fait partie le foot de l'AS CALAN, a obtenu de très bons résultats la saison passée, notamment la victoire en coupe de Bretagne des U18. Les animations qui font vivre le club, la soirée choucroute et le tournoi, ont pu reprendre après 2 années « off ». Ces rendez-vous incontournables de la section foot de l'AS CALAN et de la commune ont connu un très beau succès.



Le bureau a vécu, en fin de saison, un grand changement. En effet, le Président, Michel SAYEC, en poste depuis 2011, a cédé sa place à Céline TANGUY.

La saison 2022-2023 a bien démarré avec un renouvellement de la majorité des licenciés et l'arrivée ou le retour de nombreux autres.

À noter sur vos agendas qu'en 2023, avec une année de retard à cause des conditions sanitaires, l'association prévoit également de fêter ses 40 ans le 17 juin prochain.

Section Gymnastique

La section gymnastique de l'AS Calan a repris son activité en septembre. Elle suit le calendrier scolaire, il n'y a donc pas de cours pendant les vacances. Pour l'année 2021-2022, nous avons accueilli 35 adhérentes de Calan et des communes voisines et 103 heures ont été assurées.

Le cours du lundi matin de 9h à 10h a lieu dans l'une des salles de la mairie. Les deux autres séances du lundi et du mercredi de 19h à 20h se déroulent à l'Espace Rencontres ou à l'extérieur quand la météo est favorable.

Comme l'an dernier, Marie-Odile assure les séances du lundi matin et du mercredi, et Adam, notre nouveau coach, celle du lundi soir. On y pratique des exercices variés : renforcements musculaires, cardio, abdos et étirements à chaque séance. Les cours se déroulent en musique, dans une ambiance tonique et sympathique. Nous attendons avec impatience de pouvoir utiliser la nouvelle salle polyvalente. Nous aurons ainsi un espace plus confortable et plus spacieux. Nous projetons de compléter notre matériel de gymnastique pour varier les exercices.

Pour nous contacter :
Marie Thérèse PAPAPETROS
07 85 06 42 97

Marie-Paule STEVENS
07 89 86 02 50



Boxe et Loisirs de Bretagne

Après une période d'essai concluante, c'est parti pour une belle rentrée sportive avec la section Kick Boxing éducatif durant laquelle les enfants apprennent les rudiments du Kick Boxing sous forme ludique et la section circuit training boxe où les ados/adultes peuvent se dépenser physiquement et mentalement et ce, avec des exercices sous forme d'ateliers (cardio, boxe, musculation).

La nouvelle salle permettra d'accueillir de nouvelles personnes qui souhaitent découvrir à leur rythme les sections encadrées par Emeline LE GLOAHEC et Frédéric JACOB.



Contact :
Réfèrent Calan (**Emeline**)
07 67 25 93 23

Coordonnateur BLB (**Frédéric**)
06 32 76 32 16

Facebook : @boxebretagne
(boxe et loisirs de bretagne)
Site internet : www.blb.bzh





Parents d'élèves

Cette année encore, l'Amicale des Parents d'Élèves de l'École du Levant a mis en place des actions variées, afin d'accompagner financièrement les projets de l'école : séjour au ski des CM2, sortie à Branféré pour les maternelles, bus pour la patinoire, la piscine, les sorties école et cinéma... Les ventes de sets de table, de citrouilles et de pain à l'occasion du marché nocturne et de la fête de l'école ont rencontré un franc succès.

Après 2 ans d'absence, la fête de l'école, événement majeur des actions de l'Amicale, a enfin pu avoir lieu à nouveau. Le rooster cuit au feu de bois et servi sur la place de l'église a attiré de nombreux Calanais.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'enthousiasme est toujours au rendez-vous. Face à la forte augmentation des coûts (transports...), l'énergie et l'investissement des parents restent essentiels pour tous les événements proposés par l'Amicale.

Contact : amicale.ecole.du.levant@gmail.com
Page Facebook : Amicale de l'école du Levant - Calan

Le bureau (de gauche à droite) :
Simon FUR : Vice-Secrétaire
Christophe TOUZE : Président
Anicée GUIDOSSE : Vice-Présidente
Estelle BLASCO : Secrétaire
Marina DERRIEN : Trésorière
Amélie DEWERDT : Vice-Trésorière



Le comité de jumelage

Comptant actuellement 60 membres français, l'association retrouve une certaine sérénité à l'idée de pouvoir envisager à nouveau un voyage pour St-Buryan en 2023. Les conditions sanitaires bloquant les échanges physiques depuis 2 ans se sont aujourd'hui nettement améliorées de part et d'autre de la Manche. Les nouvelles conditions administratives entre nos deux pays depuis le Brexit n'entachent en rien l'envie de revoir nos amis anglais. Ce voyage sera enfin l'occasion de célébrer les 30 ans du Comité de Jumelage reportés d'année en année.

Après la réunion d'Assemblée Générale du vendredi 9 septembre dernier, les membres du bureau réélus sont :

- Président : David NOGRE
- Secrétaire : Aurélie CORPET
- Trésorier : Daniel TESSIER

Le repas du jumelage, organisé chaque année mi-octobre, a retrouvé son organisation habituelle. Nous avons été ravis de pouvoir vous accueillir sur place à nouveau et partager de bons moments. Merci à vous de contribuer à cette reprise de vie sociale chère à notre commune. Et merci aux bénévoles sans qui l'événement ne pourrait se faire. Pour tous renseignements supplémentaires, nous vous invitons à contacter les membres du bureau auprès de la mairie. Nous serions ravis de pouvoir vous répondre et bien sûr, vous accueillir en tant que nouvel adhérent.





Associations



Calan Soussane

L'association Calan Soussane, toujours dans l'action... en soutien au village de Soussane au Sénégal.



Réception fournitures scolaires

Malgré un fonctionnement au ralenti en 2021, dû au covid et à la maladie de notre président, l'association a continué à soutenir le village de Soussane et en particulier l'école.

Nous avons assuré l'achat des fournitures scolaires et des denrées de la cantine de l'école. Quelques containers contenant vêtements, jouets, livres... ont pu être acheminés.

Une nouvelle étape commence, Michèle LE DOUSSAL a été élue présidente de l'association, les actions se poursuivent :

- Une vente de châtaignes a lieu en octobre, châtaignes gracieusement offertes par Alain Le Floch que nous remercions chaleureusement. Les commerçants se sont joints à cette vente, qu'ils en soient aussi remerciés.
- Un nouveau financement de soutien à l'école va partir (fournitures scolaires et denrées pour la cantine).
- L'acheminement de containers de petit matériel et fournitures va se poursuivre.
- À noter dans vos agendas, la vente de repas « Poulet Yassa » prévue pour le 16 septembre 2023.

Les Amis de Calan

Cette année, un petit problème de bénévoles nous a obligé à organiser les fêtes en mai.



Ce changement n'a pas permis d'organiser la course nature, ainsi que la course cycliste pour les minimes/cadettes. De plus, une partie des manèges forains ne sont pas venus à cause du changement de date.

63 enfants âgés de 4 à 12 ans ont couru sous les applaudissements des parents et spectateurs sur une distance de 200m à 2 800m. Ils ont été récompensés par une pluie de médailles et diverses récompenses. Pour les courses cyclistes du dimanche : 33 filles, catégorie junior/sénior, se sont élancées sur les routes de Calan et c'est une junior, Elyne ROUSSEL de Plestin qui s'est offert une belle victoire.

Pour les hommes, ils étaient 73 sur la ligne de départ pour une épreuve de 92km sur un circuit de 6,2km. Au final d'une course bien disputée, c'est Kenan LE NADAN de l'UC Quimperloise qui s'est imposé.

Le samedi soir, le jambon à l'os cuit au feu de bois n'a pas fait le plein de convives. Cela a vraiment déçu les bénévoles qui ont œuvré pour préparer ce repas à seulement 12 euros (entrée, plat, fromage, dessert).

Le but étant de passer une bonne soirée entre amis.

Sachez que la course nature ainsi que les courses cyclistes sont d'ores et déjà inscrites dans les calendriers départementaux pour les 15 et 16 avril 2023.

*Le bureau des Amis de Calan :
Président Bernard FIOLEAU, Vice-président
Maurice LE CAVIL, Trésorier Olivier PEVE,
Secrétaire Manuella LAURANCE, Secrétaire
adjointe Yolande OLIVIER.
Chargé du Téléthon : Daniel TESSIER*

« Les Amis de Calan » est une association créée il y a environ 35 ans pour organiser les fêtes de la commune. Tout le monde peut y participer.

Si vous voulez rejoindre l'association, vous êtes les bienvenu(e)s.

Pour 2023: venez, courez, applaudissez, dégustez le jambon à l'os ou faites-vous plaisir sur les manèges.



Lutte contre les ragondins

Chaque année, une campagne de limitation des populations de ragondins est organisée sur notre territoire en partenariat avec nos piégeurs bénévoles et la FDGDON 56.

Cette démarche, engagée sur notre commune depuis de nombreuses années, répond à une obligation qui incombe à toutes les mairies pour limiter la prolifération de ces nuisibles sur leur commune (Arrêté Préfectoral du 26 mars 2013). Ces animaux très prolifiques (1 couple engendre 90 individus en 2 ans) occasionnent des dégâts aux cultures et fragilisent nos ouvrages hydrauliques en creusant des terriers. Mais ils sont surtout porteurs de la leptospirose, maladie véhiculée par leur urine et facilement transmissible à l'homme et aux animaux par un contact direct avec les animaux ou en ayant un contact avec les eaux souillées par ce rongeur. C'est pourquoi il vous est demandé de respecter le travail de ces piégeurs qui déposent régulièrement des cages le long des cours d'eau et plans d'eau. La municipalité tient à remercier nos piégeurs bénévoles pour leur investissement et leur implication indispensable pour la santé publique.

Noms des piégeurs sur Calan : René KERNEN, Jean-Claude LE DANVIC, Bernard GUILLERMIC, Martial LE GOURRIEREC



8 Avenue Edgar Degas – CS 92110 – 56019 VANNES CEDEX
Tél. : 02 97 69 28 70 – Email : accueil@fdgdon56.fr
<http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/>

Chemins de randonnée

Cette année la rando du 10 juin a fait halte au village de Kerihuel où chacun a pu s'installer pour pique-niquer avant de prendre la direction de Poulgourio et rejoindre ainsi le bourg par la voie piétonne récemment ouverte.



Pour 2023, nous souhaiterions inscrire cette randonnée dans le programme de la semaine de la randonnée de Lorient / Quimperlé qui a lieu en juin.

L'entretien des chemins de randonnée se fait uniquement avec des bénévoles. Le rendez vous a lieu le dernier samedi de chaque mois à 9h sur la place du four. Chacun amène ses outils, la commune fournit le carburant.

Merci aux bénévoles et aux propriétaires qui vous laissent passer sur leurs terrains.

Venez découvrir les villages de Calan lors de la rando pique-nique du 16 juin 2023 : elle est ouverte à tous, apportez votre pique-nique, votre joie et votre bonne humeur, venez en famille ou avec des amis...

Du 01 novembre 2021 au 31 octobre 2022



Notre traditionnelle page « Etat Civil » évolue.

En effet, les informations relatives à l'état civil ne peuvent être diffusées dans la presse ou tout autre support, que si les personnes concernées ont donné leur accord par écrit. Cela concerne les actes de naissance, de mariage et de décès.

Afin de simplifier les démarches, vous pouvez désormais donner votre accord en mairie, par écrit, au moment de l'établissement de l'acte.

En 2021, nous avons eu **20 naissances**, **6 mariages** et **12 décès**.

Qui dit état civil, dit aussi rencontres familiales et il vous sera bientôt possible (selon disponibilités) de réserver auprès de la mairie la salle polyvalente. Lieu de rencontres associatives, mais aussi de locations aux extérieurs, nous allons toutes et tous pouvoir profiter d'un espace neuf beaucoup plus grand que l'ancienne salle, et ce dans un cadre verdoyant.

Profitons-en, respectons cet espace, qu'attendait tant Pascal.





Espace France Services



France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :

Accueil
informations
et orientation



Accompagnement
dans vos démarches
administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation
des services numériques



UN NOUVEAU MODE D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DANS UN LIEU UNIQUE

Adresse : Place du vieux Château
56240 Plouay

Téléphone : 02 97 33 05 40

Mail : franceservices@plouay.fr

Horaires :

Lundi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi : de 14h à 17h

Jeudi et samedi : de 9h à 12h

PRÉPARATION MILITAIRE MARINE

Si vous êtes intéressé (e) pour la Préparation Militaire Marine (PMM) de Lorient :

- La PMM permet à 45 jeunes (filles et garçons), âgés de 16 à 21 ans de tous niveaux scolaires, de découvrir la Marine Nationale et le monde militaire au sein de la base des fusiliers marins et commandos de Lanester.
- Ponctuelle d'enseignements théoriques et pratiques, la formation se déroule en deux temps : un programme d'activités sur 22 samedis en dehors des vacances scolaires, durant l'année scolaire, complétée par une période de cinq jours durant les congés scolaire de février ou avril, au sein de la base navale de Brest, dédiée la découverte des unités et métiers de la Marine. Instruction militaire et tir, formation sécurité, préparation au permis côtier, découverte de l'esprit d'équipage et acquisition du goût de l'effort, sont autant d'activités pour le programme du cycle 2022/2023.
- Encadrées par des réservistes issus du monde civil ou militaire, les préparations militaires Marine réparties sur le territoire national contribuent au renforcement du lien Armées-Nation et à la sensibilisation des jeunes à la citoyenneté, aux enjeux de la Défense et au devoir de Mémoire.
- Chaque année, grâce aux PMM, près de 2500 jeunes âgés de 16 à 21 ans découvrent le métier de marin et consolident parfois leur souhait de s'engager ou de servir dans la réserve opérationnelle.

Un investissement sur l'avenir, pour les jeunes comme pour la Marine.

Le cycle d'une PMM est ponctué de deux cérémonies, la présentation au fanion le samedi 10 décembre 2022 à Merlevenez et la remise des brevets le 13 mai 2023 à Guidel.

Nous participons également aux cérémonies patriotiques des 01 et 11 novembre et 08 mai sur les communes qui en font la demande.

Les volontaires doivent retirer un dossier de candidatures au Centre d'Information et de Recrutement de Forces Armées.



Élaguer aux abords des lignes électriques : une action indispensable !

L'ÉLAGAGE UN ENJEU POUR TOUS

Élaguer régulièrement les arbres situés à proximité d'une ligne électrique est indispensable pour assurer la qualité d'alimentation en électricité. L'élagage répond à un souci constant d'amélioration de la qualité de distribution de l'électricité tout en garantissant la sécurité des personnes et des biens.

LES PROGRAMMES D'ENEDIS

Enedis réalise périodiquement, avec l'accord du propriétaire des arbres, des travaux d'élagage aux abords des réseaux électriques. Lorsque les arbres sont sur une propriété privée et débordent sur le domaine public, l'élagage aux abords du réseau basse tension est facturé au propriétaire des arbres. Dans les autres cas, Enedis prend en charge le coût de l'élagage.

LA RESPONSABILITÉ DE VOS ADMINISTRÉS

Les propriétaires des arbres ont la responsabilité de l'élagage des arbres situés sur leurs propriétés. Lorsque les branches débordent sur le domaine public et sont à proximité des ouvrages électriques, les propriétaires peuvent décider de confier l'élagage à une entreprise spécialisée, ou l'effectuer eux-mêmes après avoir réalisé une DT- DICT* (déclaration de travaux).

LE BON CONSEIL : UN ÉLAGAGE RÉGULIER

Une fois l'élagage de la végétation effectué, Enedis recommande aux propriétaires de maintenir une distance minimale de 3 mètres avec le réseau électrique. Ainsi, l'entretien sera facilité et pourra être réalisé en toute sécurité.

* pour déclarer ses travaux en 1 clic :

<http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr>
ou bzh-dict@enedis.fr

Service clients Enedis : 09 70 83 19 70

Les contacts pour vos administrés

 **Service clients et raccordement**
Particuliers : 09 70 83 19 70
Professionnels : 09 70 83 29 70
Appeler 2 jours un raccordement (jeudi, vendredi ou samedi)
Appeler 2 jours le service client (hors raccordement)

 **Dépannage et sécurité : 09 72 67 50 56**

 Appli : Enedis à mes côtés  Site internet : enedis.fr

BADGE DÉCHÈTERIE

Depuis le 15 septembre 2022 :

Le badge est obligatoire pour l'accès aux 13 déchèteries de Lorient Agglomération. Vous ne l'avez pas encore ? Faites votre demande dès à présent sur www.lorient-agglo.bzh/demande-e-badge

Pour plus d'informations, Lorient Agglomération invite les habitants à consulter la page dédiée « Déchèterie : accès par badge » sur son site internet www.lorient-agglo.bzh ou, si besoin, à contacter ses services par mail numerovert@agglo-lorient.fr ou via le Numéro Vert : 0 800 100 601 (appel gratuit).



DÉCLARATION DES PUIITS ET FORAGES

Tous les puits et forages doivent être déclarés en mairie, c'est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009.

Deux raisons essentielles justifient la déclaration des forages domestiques : la déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux des nappes phréatiques. En effet, l'eau est un bien commun à protéger, surtout en ces périodes de dérèglement climatique.

Vous pouvez consulter les textes et décrets suivants :

Code général des collectivités territoriales :
article L2249-9

Code de l'environnement :
article R214-5

Décret n° 2008-652 du 2 juillet 2008



Mémorandum

Mairie

2 Place de l'Église

✉ contactmairie@calan56.fr 02 97 33 33 85

Horaires :

Lundi de 9h à 12h30

Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Mercredi et samedi de 9h à 12h

Numéros d'urgence

Pompiers 18 ou 02 97 33 35 11

SAMU 15

Numéro d'appel d'urgence européen 112

Aide aux victimes 08 842 846 37

Enfance maltraitée 119

Gendarmerie de Plouay 17 ou 02 97 33 31 17

4 Rue de l'Esplanade - 56240 Plouay

Médecin de garde 02 97 68 42 42

Hôpital du Scorff 02 97 06 90 90

Pharmacie de garde 3237

Service d'accueil d'urgence 02 97 64 45 77

Centre anti-poison 02 99 59 22 22

Enfants disparus 166 000

Urgence sans abris 115

Violences conjugales 3919 ou 114

Urgence sourds et malentendants 114

Santé

▪ CABINET INFIRMIER 14 A Rue de Kreis Ker

..... 02 97 11 69 97

▪ OSTHÉOPATHE 37 Rue Marc Le Floch

Gabriel LE MOUËLLIC 06 50 94 81 02

Centre Communal d'Action Sociale

Adjoint aux affaires sociales - Monsieur François GABILLET

sur rdv en appelant en Mairie au 02 97 33 33 85

École

École du Levant - Rue du Levant

✉ ec.0560751m@ac-rennes.fr 02 97 33 12 60

Espace jeunes au stade

Période scolaire (accueil libre) :

- tous les mercredis de 13h30 à 16h

- un vendredi sur deux de 16h30 à 18h30.

Vacances scolaires (sur inscription) : la première semaine

des petites vacances, en juillet et fin août.

Philippe PRINGAULT - Responsable Espace Jeunes

✉ animationcalan@yahoo.com 06 80 44 55 07

Bibliothèque

3 Place de l'Église 02 97 33 03 91

Horaires : mercredi de 16h à 18h30

samedi 10h30 à 12h

École de Musique du Scorff au Blavet

SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique)

Rue de Manéhouarn - 56240 Plouay

✉ ecoledemusique56@orange.fr 02 97 21 72 60

www.ecoledemusique56.wixsite.com/plouay

Accueil de Loisirs

Accueil de Loisirs « Les p'tits Loups de Mané » - 56240 Plouay

✉ alsh56240@gmail.com 02 97 33 06 52

Accueil de Loisirs de Lanvaudan - 56240 Lanvaudan

✉ mairie.lanvaudan@wanadoo.fr 02 97 33 33 08

Déchèterie

Lorient Agglomération 0 800 100 601

Déchèterie de Plouay - Le Rohic proche Zi de Restavy 56240 Plouay

Lundi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mercredi : 14h à 18h

Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Lorient Agglomération

Service environnement

(pour tout problème de collecte ou de conteneur)

N° Vert 0 800 100 601

Assainissement collectif, le week-end ou en soirée

N° Vert 06 18 44 00 35

CTRL

Gare d'échange cours de Chazelles 56100 Lorient

✉ boutique@ctrl.com 02 97 21 28 29

Horaires : du lundi au vendredi de 8h à 18h30,

le samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

Presse

▪ OUEST FRANCE :

Clémence ALAMEDA ✉ c.alame@orange.fr

▪ LE TÉLÉGRAMME :

Elisabeth PERRET ✉ elisa.letelegramme@gmail.com



Calendrier

Janvier

- Samedi 21** ■ Les vœux du maire
- Vendredi 27** ■ Galette des Rois du Jumelage Calan/St-Buryan

Mars

- Vendredi 03** ■ Réunion de préparation du voyage du comité de Jumelage Calan/St-Buryan
- Samedi 18** ■ Repas de la société de chasse
- Dimanche 19** ■ Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

Mai

- Lundi 08** ■ Commémoration de la fin de la guerre 39-45
- Vendredi 26** ■ Portes ouvertes de l'École du Levant
- Samedi 27** ■ Tournoi de foot de l'AS Calan

Septembre

- Vendredi 08** ■ Assemblée générale de la sté chasse
- Samedi 16** ■ Repas à emporter de l'Association Calan-Soussane
- Samedi 16 et Dimanche 18** ■ Journées du patrimoine

Novembre

- Samedi 11** ■ Commémoration du 11 novembre 1918

Février

- Samedi 25** ■ Choucroute de l'AS Calan

Avril

- Samedi 15** ■ Course enfants, course Nature, Fêtes de Calan : fête foraine et repas
- Dimanche 16** ■ Grand prix cycliste et fête foraine
- Samedi 22 et Dimanche 23** ■ Salon des terroirs

Juin

- Vendredi 03** ■ Assemblée générale de l'AS Calan
- Vendredi 16** ■ Rando pique-nique
- Samedi 17** ■ 40 ans de l'AS Calan
- Samedi 24** ■ Fête de l'école et repas

Octobre

- Samedi 14** ■ Repas du Comité de Jumelage Calan/S-Buryan
- Vendredi 20** ■ Vente de citrouilles de l'Amicale des Parents d'élèves

Décembre

- Vendredi 01** ■ Téléthon
- Dimanche 17** ■ Marché de Noël

Liste non exhaustive, sous réserve de modifications.

TARIFS LOCATION DE SALLES
DISPONIBLES EN MAIRIE